

Communiqué

Santé financière (auditée)

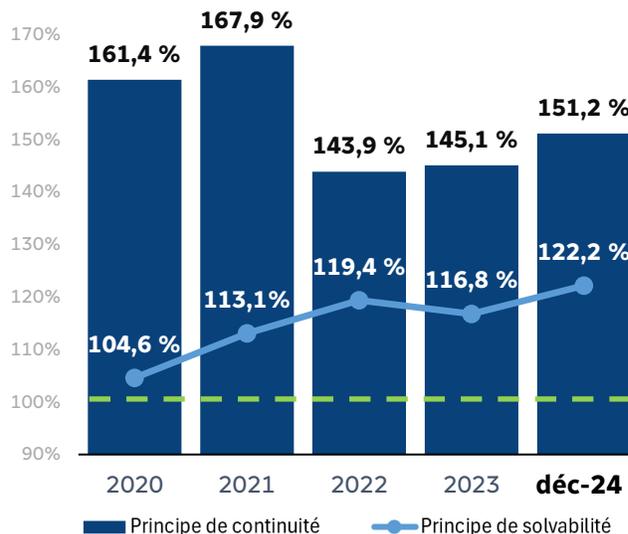
Le Régime de retraite de Radio-Canada continue d'être dans une situation financière saine, les principales mesures de la santé financière globale du Régime étant demeurées positives au cours du trimestre.

Au 31 décembre 2024, le Régime était encore une fois entièrement capitalisé tant à long terme (approche de continuité) que dans une optique de liquidation (approche de solvabilité).

- Le taux de capitalisation sur une base de continuité se chiffrait à 151,2 %, soit une augmentation de 6,1 % cette année.
- Le taux de capitalisation sur une base de solvabilité était de 122,2 %, en hausse de 5,4 % durant l'exercice.

Les taux de capitalisation sont les mesures les plus importantes de la santé financière du Régime de retraite de Radio-Canada. Ils comparent les actifs du Régime aux paiements de pension qu'il doit effectuer. Avec des taux de capitalisation bien supérieurs à 100 %, le Régime dispose d'actifs plus que suffisants pour honorer ses engagements en matière de retraite envers les participants. VOS prestations de retraite demeurent en sécurité.

Nos taux de capitalisation



Rétrospective de l'année de notre PDG Duncan Burrill

Nous sommes ravis de mentionner que le Régime de retraite de Radio-Canada a connu une autre année de solides rendements. Notre capitalisation à la fin de l'année était excellente, bien au-dessus du taux de 100 % nécessaire pour assurer la sécurité des prestations des participants. En fait, le Régime a atteint son plus haut ratio de solvabilité à ce jour, malgré les difficultés observées dans certains marchés et le versement d'un excédent de 131 millions de dollars durant l'exercice. Tandis que 2025 s'amorce, le monde est de nouveau en proie à une incertitude croissante, causée par des risques liés aux tensions géopolitiques, à la volatilité des marchés et au caractère imprévisible de l'économie. Il nous est impossible de savoir ce que l'avenir nous réserve; heureusement, notre stratégie de placement « adaptée à toutes les conditions » est conçue pour résister à ces facteurs.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Pensions versées depuis le début de l'année	339,6 millions de dollars	328,1 millions de dollars
Pension annuelle moyenne	31 327 \$	30 554 \$
Nombre de rentes versées	10 311	10 283
Cotisations reçues depuis le début de l'année	60,7 millions de dollars	59,4 millions de dollars
Nombre de cotisants au Régime	7 588	7 641
Actif net disponible pour le service des prestations	8 273 millions de dollars	7 916 millions de dollars

Rendement des actifs (audité)

Au 31 décembre 2024, le Régime détenait un actif de 8,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 357 millions de dollars par rapport au dernier exercice qui découle essentiellement des rendements positifs des marchés des actions de sociétés ouvertes cette année.

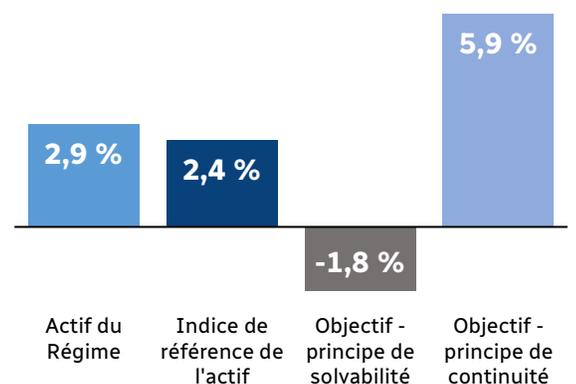
Durant l'exercice, le Régime a versé 340 millions de dollars en prestations aux retraités et a reçu des cotisations totalisant 61 millions de dollars de la part des employés. Puisque la capitalisation du Régime est solide, CBC/Radio-Canada n'est pas autorisée actuellement à verser des cotisations de l'employeur.

Le rendement sur quatre ans du Régime s'est chiffré à 2,9 %, a été supérieur à l'objectif selon l'approche de solvabilité ainsi qu'à l'indice de référence de l'actif, le surpassant de 0,46 %, tout juste en dessous de l'objectif de 0,50 %. Malgré cela, le rendement a été inférieur à l'objectif selon le principe de la continuité, à cause principalement du repli des marchés en 2022, qui s'est traduit par des pertes au titre d'actions et d'obligations.

Même si la volatilité à court terme des marchés est inévitable, la pérennité du Régime n'est pas tributaire du rendement dans une année donnée. Nos efforts continuent d'être axés sur une perspective à long terme, afin que les prestations des participants restent bien protégées.

Rendement du Régime Rendements annualisés sur 4 ans

au 31 déc. 2024



Services aux participants

Au quatrième trimestre de 2024, le Régime a accueilli 169 nouveaux participants actifs et 82 participants nouvellement retraités.

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 91 % pour le quatrième trimestre. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions.

Les niveaux de service minimums fixés pour les services aux participants du Régime sont surveillés de près afin de s'assurer que les participants reçoivent le meilleur service possible. Certains niveaux de service minimums n'ont pas été atteints ce trimestre. Des plans d'action ont été mis en place avec notre fournisseur de services externe pour améliorer les processus et garantir le respect des niveaux de service minimums.



91 %

RÉSULTATS DU
SONDAGE SUR
L'EXPÉRIENCE DES
PARTICIPANTS

Gouvernance

Lors de la réunion du mois de mars, Sandra Mason a été réélue à la présidence du Conseil de fiducie de Caisse de retraite de la SRC. Le Conseil a accepté et approuvé le rapport actuariel et le rapport d'audit du Régime pour 2024 ainsi que les états financiers audités du Régime pour 2024.

En janvier, après avoir agi comme fiduciaire pendant plus de cinq ans, Marco Dubé a annoncé sa démission au Conseil de fiducie. Nous tenons à le remercier sincèrement pour son leadership et le dévouement dont il a fait preuve envers le Régime et ses participants.

En mars, nous avons accueilli un nouveau fiduciaire au sein du Conseil de fiducie, Miguel Baz, vice-président, chef des affaires juridiques et de l'éthique de CBC/Radio-Canada. Nous avons hâte de mettre à contribution son expertise.

Le **Rapport annuel 2024 du Régime de retraite de la SRC** pourra être consulté en ligne dès la fin avril : <https://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>

L'infographie de la page suivante présente un résumé du plan stratégique 2021 - 2025 et l'état d'avancement des principaux objectifs.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à <https://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms/>

Le Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du [Conseil de fiducie](#).



Activités

Faits saillants de 2024



Atteint



En cours/prévu



Incomplet/non atteint

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC)	ÉTAT	OBJECTIFS DE 2024 Au 31 décembre 2024	ÉTAT	RÉSULTATS PRÉVUS D'ICI 2025
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisant pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Les coefficients de capitalisation sont supérieurs à 100 %. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur de 0,50 % à celui du portefeuille de référence. * La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance au risque. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✗ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Générer de solides rendements à long terme. Évaluer des façons de perfectionner la répartition stratégique de l'actif du Régime. Atteindre la pondération cible en placements sur les marchés privés. Continuer la mise en œuvre du plan d'action climatique des investisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime demeure entièrement capitalisé. Nos processus de répartition stratégique de l'actif restent les meilleurs de leur catégorie. Nos processus de placement internes sont améliorés. 
2 Fournir aux participants des services de retraite efficaces et de qualité tout en améliorant continuellement nos communications avec les participants et les	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Atteindre des résultats de sondage sur l'expérience des participants de 80 % ou plus. Fournir des services aux participants conformes aux objectifs. * Effectuer une évaluation annuelle de la relation avec le promoteur. Fournir des communications opportunes, complètes et claires aux participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✗ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la prestation des services d'administration des pensions afin d'assurer un service de haute qualité aux participants. Impliquer les participants dans la mise à jour de notre stratégie de communication. Coordonner la distribution du surplus avec Radio-Canada après l'approbation réglementaire. Informers régulièrement les participants et diffuser les présentations annuelles aux parties intéressées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des services rentables qui répondent aux attentes des participants. Veiller à ce que les participants reçoivent des communications opportunes, complètes et claires par l'intermédiaire de leurs médias préférés. Améliorer la communication avec 
3 Maintenir des structures de gouvernance et d'organisation efficaces qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion d'audit sans réserve, exempte de tout ajustement important. Atteindre une bonne cote ou une cote supérieure pour les réunions et formations des fiduciaires. Gestion rentable d'après les résultats de l'analyse comparative. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer tous les deux ans les principaux risques auxquels est exposé le Régime. Implanter un système d'analytique avancée des placements regroupant de multiples catégories d'actif. Effectuer un examen quinquennal des principaux documents de gouvernance du Régime. Mettre en œuvre des mesures renforcées de sécurité de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'organisation dispose de suffisamment de ressources ainsi que des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. Avoir en place des pratiques exemplaires relatives à la gouvernance et la surveillance d'un régime de retraite. 
4 Promouvoir une culture axée sur la diversité, l'innovation, l'apprentissage continu ainsi que la responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que des formations continues sont régulièrement offertes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des formations continues aux membres du Conseil ainsi qu'un programme d'orientation à l'intention des nouveaux fiduciaires. Soutenir et développer une main-d'œuvre diversifiée et inclusive. Offrir des possibilités de formation et de développement au personnel afin de soutenir notre objectif d'être une organisation apprenante. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Recruter et conserver une équipe diversifiée et très motivée qui recherche des stratégies novatrices qui ajoutent de la valeur à long terme. 

De plus amples renseignements sur ces IRC se trouvent dans les sections Rendement des actifs et Services aux participants du Communiqué.